



# Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing

Via Piranesi, 44/B - I 20137 MILANO, Italy

Phone no.: +39.02.757-3319 - Fax no. +39.02.757-3384

e-mail: egarde@tin.it

Milan, le 4 février 2008

N. réf. n° 7640

Aux Fédérations nationales de Bobsleigh et de Skeleton

Objet: Informations

Mesdames, Messieurs,

lors de ses récentes réunions, le Comité Directeur a pris les décisions suivantes:

## 1. Congrès 2008

Ayant pris acte qu'aucune candidature d'organisation du prochain Congrès 2008 n'a été avancée par nos membres, notre Fédération a décidé d'organiser elle-même le Congrès.

Vu les conditions favorables offertes par l'Association des Hôteliers et par la Société des Thermes, il a été décidé d'organiser le Congrès à Chianciano Terme, en Italie, du 6 au 8 juin prochain, avec le programme suivant:

Vendredi 6 juin 2008: arrivée des participants

Samedi 7 juin 2008: 9 h 00 Pré-Congrès Skeleton

14 h 00 Pré-Congrès Bobsleigh

Dimanche 8 juin 2008: 9 h 00 Congrès

A la fin, départ des congressistes

Chianciano Terme est une station thermale qui se trouve au sud de Florence. Elle est reliée à Florence et à Rome par l'autoroute n° A1. Elle est reliée aussi par le chemin de fer avec Florence (ville), Rome (ville et aéroport de Fiumicino) et Pise (ville et aéroport).

La gare de chemin de fer de Chianciano est "Chiusi-Chianciano Terme" et est située sur la ligne Milan-Florence-Rome.

Notre Fédération offrira repas et logement gratuits à un Délégué par nation à partir du dîner de vendredi 6 juin jusqu'au petit déjeuner de lundi 9 juin compris.

Nous vous fournirons au plus tôt d'autres renseignements utiles ainsi que les conditions de participation pour les accompagnateurs éventuels des Délégués.

Nous vous informons dès à présent que Messieurs les Délégués et les accompagnateurs pourront prolonger leur séjour à Chianciano Terme, à des conditions favorables, où ils pourront profiter aussi des cures thermales et des traitements de "bien-être" existants.

Messieurs les Délégués pourront également organiser, sur place avec l'office du tourisme de la ville, des visites individuelles ou de groupe dans les localités voisines, telles que Sienne, Florence, Orvieto, Assise, Spolète et autres.

Enfin, nous vous informons que Chianciano est particulièrement appropriée pour accueillir des entraînements athlétiques d'équipes nationales de bob et de skeleton, où les athlètes pourront bénéficier de conditions spéciales de faveur ainsi que de divers traitements pour les soins de rhumatismes, bronchites, asthme, etc.

De plus amples renseignements vous seront fournis sur place.

## 2. Homologation Piste Olympique de Whistler/Vancouver

Nous vous informons que, dans la période allant du 4 mars au 9 mars 2008, la Commission Pistes de notre Fédération effectuera les opérations d'homologation de la piste olympique de Whistler/Vancouver.

A l'occasion seront invités à effectuer des descentes d'essai les équipes de bob et les athlètes de skeleton suivants:

### **Bob masculin**

- a. 2 équipes de bob à deux canadiennes dont les pilotes ont été choisis comme suit: le premier, parmi les meilleurs pilotes canadiens; le second parmi des pilotes canadiens classés – au classement combiné FIBT des pilotes, mis à jour après la compétition de Coupe du Monde de Winterberg (4 – 10 février 2008) – entre la 10<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> place.
- b. 2 équipes de bob à quatre canadiennes dont les pilotes sont les mêmes que le bob à deux.
- c. Les équipes de bob dont les pilotes ont été classés à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> place au classement combiné FIBT des pilotes – et, en tout cas, les deux premiers pilotes du classement non canadiens - mis à jour après la compétition de Coupe du Monde de Winterberg (4 – 10 février 2008). Au cas où le pilote classé à la 2<sup>e</sup> place serait de la même nation que le pilote classé à la 1<sup>re</sup> place, aura droit d'être invité pour l'homologation le premier pilote d'une autre nation classé après la 2<sup>e</sup> place.  
Ces deux pilotes auront le droit d'effectuer des descentes aussi bien de bob à deux que de bob à quatre.

Les freineurs et les membres des équipes de bob à quatre des pilotes invités à Whistler pour les descentes d'essai ne doivent pas être des "pilotes", mais effectivement des freineurs et des internes. Si un pilote figurait membre d'un équipage comme freineur ou interne, cette équipe sera exclue des descentes d'essai.

### **Bob féminin**

- a. 2 équipes de bob canadiennes, dont les pilotes ont été choisies comme suit: la première, parmi les meilleures pilotes canadiennes, la seconde parmi les pilotes canadiennes classées – au classement général FIBT – entre la 10<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> place.
- b. 2 équipes de bob dont les pilotes sont classées à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> place au classement général FIBT de bob féminin – et, en tout cas, les deux premières pilotes du classement non canadiennes – mis à jour après la compétition de Coupe du Monde de Winterberg (4 – 10 février 2008). Au cas où la pilote classée à la 2<sup>e</sup> place serait de la même nation que la pilote classée à la 1<sup>re</sup> place, aura droit d'être invitée pour l'homologation la première pilote d'une autre nation classée après la 2<sup>e</sup> place.

Les freineuses des équipes de bob féminin invitées à Whistler pour les descentes d'essai ne doivent pas être "pilotes", mais effectivement freineuses. Si une pilote figurait membre d'une équipe comme freineuse, cette équipe sera exclue des descentes d'essai.

### **Skeleton masculin et féminin**

- a. 2 athlètes canadiens et deux athlètes canadiennes. Un athlète homme et une athlète femme doivent être choisis parmi les meilleurs. Le second athlète homme et la seconde athlète femme doivent être choisis parmi les athlètes qui figurent entre la 10<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> place du classement général FIBT du skeleton – respectivement homme et femme – mis à jour après la compétition de Coupe du Monde de Winterberg (4 – 10 février 2008).
- b. Les athlètes hommes et les athlètes femmes classés respectivement à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> place du classement général FIBT de skeleton – respectivement masculin et féminin – mis à jour après la compétition de Coupe du Monde de Winterberg (4 – 10 février 2008).

Au cas où les athlètes hommes ou les athlètes femmes classés à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> place seraient canadiens, on choisira les premiers athlètes ou les premières athlètes du classement non canadiens. Au cas où l'athlète classé/classée à la 2<sup>e</sup> place serait de la même nation que l'athlète classé/classée à la 1<sup>re</sup> place, aura droit d'être invité/invitée pour l'homologation le premier/la première athlète classé/classée après la 2<sup>e</sup> place, d'une autre nation.

### **Entraîneurs**

La nation des bobs invités aura droit à avoir un entraîneur. Si une nation est invitée avec un pilote homme et une pilote femme, cette nation aura droit à un seul entraîneur.

La nation des athlètes de skeleton invités aura droit à un entraîneur. Si une nation est invitée avec un athlète homme et une athlète femme, cette nation aura droit à un seul entraîneur.

### **Programme et Conditions de participation**

- a. L'arrivée à Vancouver des athlètes invités est prévue dans la journée du 4 mars 2008 et le départ de Vancouver le 9 mars.
- b. Les Organisateurs de Vancouver auront à leur charge les frais suivants:
  - billet d'avion aller-retour du lieu de résidence des athlètes et des entraîneurs invités, en classe économique;
  - transport des bobs à deux; tandis que deux bob à quatre compétitifs seront mis à la disposition des équipes étrangères par les Organisateurs;
  - éventuel excédent de bagage pour les skeletons portés comme bagage accompagné;
  - repas et logement à Whistler.
- c. Les athlètes devront avoir la Licence internationale FIBT
- d. Les descentes d'essai auront lieu tant le matin que l'après-midi; un programme précis sera disponible sur place.
- e. L'accès à la piste, pendant les descentes d'essai, ne sera permis qu'aux personnes autorisées.

### **3. Youth Olympic Winter Games 2012**

Suite aux précédentes communications, nous vous confirmons qu'en 2012 sera organisée la première édition des Youth Olympic Winter Games.

En ce qui concerne bob et skeleton, la tranche d'âge des athlètes admis sera limitée à 17 et 18 ans.

Pour notre part, nous avons demandé au C.I.O. d'augmenter d'un an – c'est-à-dire jusqu'à 19 ans – la tranche d'âge pour les athlètes bobeurs.

Le C.I.O. ne nous a pas encore répondu à ce propos.

Quoi qu'il en soit, nous invitons les Fédérations nationales à se préparer pour ce nouveau rendez-vous.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Ermanno Gardella,  
Secrétaire général

